Cinquante troisième année. - N° 98 A Mercredi 22 mai 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1023

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

849 202 833 RCS Annecy.
CHAJUMI.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Nom commercial : LEON D'LA SAVOIE.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 517, Avenue Du Mont d'Arbois, 74170 Saint-Gervais-les-Bains.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 450000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'achat et la vente de tous produits d'épicerie et généralement de tous produits d'alimentation. L'activité de traiteur sur place et a emporter, l'organisation de banquets et de tous types d'événements..
Adresse : 517, Avenue Du Mont d'Arbois, 74170 Saint-Gervais-les-Bains.
Précédent propriétaire : 831 717 293 RCS Annecy. **SEVAJU.**
Date de commencement d'activité : 4 avril 2019.
Publication légale : Le Messager *du* 11 avril 2019.
Oppositions : Au siège du fonds vendu pour la validité et pour la correspondance au Cabinet POLLIEN GIRAUD BIRMELE AVOCATS ASSOCIES, 13 avenue des Allobroges, 74200 THONON LES BAINS..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 03/04/2019 enregistré au Service de l'Enregistrement de ANNECY le 05/04/2019, Dossier 2019 00034743. Référence : 7404P01 2019 A 02640. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 517 Avenue Du Mont d'Arbois 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS. Adresse du nouveau propriétaire : 517 Avenue Du Mont d'Arbois 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..